



N° 167  
31 août 2005  
Mensuel

## Voici les apprentis nouveaux!

### Dans ce numéro

#### ACTUEL

Jean-Marc Schwenter a quitté son siège de procureur général du canton. Françoise Jaques, nouvelle cheffe du Service de prévoyance et d'aide sociales dès le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

3

#### MEMENTO

Encore deux mois pour voir l'excellente exposition de l'Elysée consacrée aux photographes de demain.

8

#### Rendez-vous

##### Exposition

*Aux points de croix*, par le Club de broderie d'Yverdon et environs *La Magie des Couleurs*, à la Galerie des Yvuez, à Prahins, du 22 au 25 septembre, de 14h à 18h. Coin vente et pause café. Concours. Entrée libre. Des femmes se retrouvent depuis 2001, tous les 1<sup>er</sup> mardi du mois, pour broder, échanger des trucs et des idées, bref pour partager leur passion pour le point de croix ou la broderie aux points comptés. Afin de se donner un objectif stimulant et dans le but de transmettre à d'autres leur passion, les brodeuses ont organisé une exposition. C'est chose faite. Infos: 079 583 82 70.



Pause café-croissant pour la nouvelle volée d'apprentis – 149 choisis cette année sur plus de 400 dossiers retenus – qui a été accueillie le 18 août dernier en la salle du Grand Conseil. Plus de photos de la journée sur intranet ([www.vd.ch](http://www.vd.ch)).

Page 6

### Patrimoine: conserver ou transformer?

Le patrimoine, entre conservation et création: tel est le thème des Journées européennes du patrimoine du 10 et 11 septembre prochain. Le Département des infrastructures a mis sur pied un programme qui permet aux curieux de visiter une dizaine de sites et de jouir de croisières sur des bateaux restaurés de la CGN.

Pages 4-5

### Des mesures pour l'équilibre financier de la Caisse de pensions

Après plusieurs mois de négociations, le Conseil d'Etat et la Fédération des sociétés de fonctionnaires vaudois (FSF) sont parvenus le 7 juillet à un accord s'agissant des mesures structurelles à présenter au Grand Conseil pour assurer une solidité financière durable à la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV). L'accord porte sur cinq mesures principales, dont les effets combinés pallieront à terme le déséquilibre croissant des effectifs entre assurés et pensionnés tout en maintenant des prestations de qualité en comparaison intercantonale.

Ces mesures permettront à l'Etat de respecter le précédent accord conclu avec la FSF, en novembre 2004, en affectant notamment à la Caisse l'entier des économies réalisées, et en répartissant les efforts entre les assurés actifs, les pensionnés et l'Etat employeur.

Suite en page 7



Le bateau «La Savoie» en cours de réfection.



**A vendre:** table à manger pour cuisine ou salle à manger, modulable soit 90x90 cm ou dépliée 90x180 cm, pieds métalliques et plateau en verre dépoli. Prix: Frs 300.-. Tél.: 079 210 54 13.

**A vendre:** cuisinière vitrocéramique Bosch HSN 562 M, 400 volt, 4 zones de cuisson, four autonettoyant (pyrolyse) programmable. Modèle 2003, très bon état. Prix: frs 800.- (valeur à neuf Fr. 1'800.-). Tél. 079 379 83 05.

**A vendre:** lit Mezzanine, surf. couch. 120x190, sans matelas, avec escalier. Grand espace aménageable dessous, Haut. 1.50 m/max. 2 m avec barrière. Bureau Flexa réglable en hauteur et plateau inclinable avec meuble 4 tiroirs sur roulettes. Armoire, 6 rayons, dim. 60x60x210. Le tout en bois naturel et bon état de 1ère main. Guides de montage fournis. Prix: frs 800.- Cuisinière à gaz Indesit avec four électrique et tourne-broche coul. blanche bon état. Prix: frs 400. Tél.: 021 316 35 03.

**A vendre:** piano électrique (meuble) Yamaha Clavinova CLP-350 avec banquette réglable, presque pas utilisé. Prix: frs 550.-. Tél.: 026 663 35 36 (laisser un message) ou 078 808 64 46.

**A vendre:** ordinateur portable Pentium IV 2,2GHz, écran 15,4" WXGA, mémoire 512Mo PC2100, disque dur 40Go IDE, lecteur CD, carte vidéo Geforce 4200 avec 64 Mo de mémoire vidéo, carte WIFI (b) intégrée. Ports Modem, ethernet, USB2, iLink (Firewire), VGA, parallèle, série. Logiciels: Microsoft Windows XP Edition familiale SP1, Microsoft Works 7.0. Prix: 1'000.- CHF. Email: gen128@generation128.ch. Tél: 078 772 03 66.

**A vendre:** Boiler 100l. ancien modèle Rodo (utilisé seult 10 mois) (pr chalet ou seconde résidence) Chf 200.- tél. 079 821 46 23.

**A vendre:** voilier Long Vent 40, polyester, 12 X 3.60, année 1985. Possibilité place d'amarrage 1 année. Prix: 30 000.-. Visible à Yverdon. Infos 078 710 49 77.

**A vendre:** siège auto pour bébé (dès 6 mois), marque Tartine et Chocolat. Prix: frs 100.-. Tél.: 078/ 625 98 99.

**A vendre:** porte de garage blanche, basculante avec portillon achetée chez Hornbach Fr. 1800.-, cédée à 1500.-. Dimension 200 x 250cm. A vendre car elle ne peut pas être utilisée sur ce type de garage. Tél.: 021 964 78 84, Isabelle Ruetschi.

**A vendre:** 2 pneus neige neufs Good Year 195/70 R15C Cargo Ultra Grip. Prix: 50.- la pièce. 4 pneus neige, utilisés une saison, montés sur jantes Continental 185/70 R14 pour Subaru Legacy. Prix: 25.- la pièce. Tél.: 021 924 68 46 ou 079 214 20 78.

**Cherche à acheter:** remorque occasion pour vélo. Tél. 079 821 46 23.

**A vendre:** Kawasaki Ninja ZX-6R, 636 cc., rouge et noire, pot Devil, 18000 km, 2003, parfait état. Prix: 7500,-. Tél.: 079 515 59 30 le soir.

**A vendre:** Bus camping Fiat Hymer, 1999, 50'000km, bel aménagement 2 pers, expertisé, télévision satellite incluse. Frs 35'000.-. Tél. 021 781 19 06.

**A vendre:** Renault Clio 1.5 dci bleu métallisé, toute option, 20.10.2003, 36'000 km, Fr. 17'000.-, à discuter. Tél.: 079/262 43 00.

**A vendre:** Opel Astra SilverStar 1.8 gris métallisé, mars 1999, 133'000 km, Fr. 7'900.-. Tél.: 079/262 43 00.

**A vendre:** Porsche Carrera, 1986, anthracite, parfait état, 115'000 km, expertisée récente, Prix: 25'000.-. Tél.: 076 366 36 15.

**A vendre:** VW Golf cabriolet, série night blue special, 179000km, très bon état, expertisée du jour, radio CD, embrayage neuf, pompe à eau neuve, distribution neuve, freins avant neufs, direction assistée. Prix: Frs 5300.-, à discuter. Tél.: 079 210 54 13.

**A vendre:** Lancia Y 1,4L, année 1997, 75'000 km, einture métallisée verte foncée, intérieur alcantara beige. Expertisée le 27 mai 2005. Grand service effectué au mois de mai 2005. Excellent état d'entretien. Prix: 7'000.-, à discuter. Tél.: 079.212.92.55.

**A vendre:** VW Passat Variant 1,8 T, bleue, Highline, intérieur cuir/alcantara, fin 1999, 106'000 km, excellent état d'entretien, diverses options. Prix: frs 16'900.-. Tél.: 078 607 21 74.

**A vendre:** Mazda MX-3, coupé sport, 1.8, V6, 1992, avec divers accessoires, 140'000 km. Fr. 2'300.- tél. 021 881 65.

**A vendre:** Renault Clio 1.5 dci bleu métallisé, toute option, 20.10.2003, 36'000 km, Fr. 17'000.- à discuter, 079 262 43 00.

**A vendre:** Opel Astra SilverStar 1.8 gris métallisé, mars 1999, 133'000 km, Fr. 7'900.-, 079 262 43 00.

**A sous-louer:** Appartement 2,5 pièces, 50m<sup>2</sup>, meublé avec balcon à Lausanne. Disponible du 1<sup>er</sup> octobre 2005 au 1<sup>er</sup> avril 2006 ou à convenir. Loyer avec charges: 1150.-. Tél: 079 687 66 91 ou par mail camille\_m@bluewin.ch.

**A louer:** région Mézières, chambres avec

douche et/ou lavabo. Frs 350.- à frs 550.-, tcc. Sdb, cuisinette, salon, terrasse, à disposition. A proximité directe arrêt bus 62. Tél.: 076 528 86 66.

**A louer:** de suite ou à convenir, av. de la Chablière 12 à Lausanne (quartier Montétan - Hôpital de l'Enfance), appartement de 5½ pièces, 125m<sup>2</sup>, Frs 2'290.- ch.c. 2 salles de bain (l'une avec wc douche, l'autre wc bain), 2 grands balcons, grand séjour, cuisine séparée, parquet dans toutes les pièces. Une place de parc dans garage souterrain, Frs 130.-. Tél.: 079 206 72 83 ou prof.: 021 316 63 98.

**Cherche à louer:** couple cherche 3 pièces ou 3 pièces 1/2 dans maison et endroit très tranquilles à la campagne, région Pied du Jura. Tél.: 079 512 98 26, le soir.

**Cherche à louer ou à acheter:** petit chalet avec cachet (év. moyen), région Martigny-Fully. Tél.: 079 447 38 41.

**A louer:** Morgins/VS. Appartement entièrement meublé et aménagé de 4 pièces dans un chalet. 3 chambres (7 lits), salon/chambre à manger, cuisine, carnotzet. Grand balcon-terrasse très ensoleillé (plein sud) sur le devant, terrasse aménagée avec broche couverte à l'est. 1 place de parc comprise. Au pied des pistes. A louer à l'année 1'300.-/mois + charges. Libre dès septembre 2005. Tél. 024 477 23 49.

**A louer:** à Saint-Luc (VS), grand chalet moderne, 8 lits, grande terrasse, proche funiculaire Tignousa et remontées mécaniques. Tél. 021 729 87 84 ou 021 316 05 12.

**A vendre:** Broc, Gruyère, villa individuelle 7 pièces 1/2, 1986, parcelle 1220 m<sup>2</sup>, surface habitable 220 m<sup>2</sup>, cuisine agencée, 2 halls, salon + salle à manger, terrasse, balcon, jardin, 1 douche WC, 1 salle de bains + WC, 5 chambres, buanderie, laboratoire, réduit, combles, garage + pl. de parc ext., situation clame, proche des commodités, libre à convenir. Tél.: 078 690 87 40.

**A vendre:** très beau duplex dans ferme rénovée, 200m<sup>2</sup>, 7 pièces, 2 bains, petit jardin, 2 places de parc, région Morges, directement du propriétaire, frs 690'000.-, curieux s'abstenir. Tél.: 079 310 84 27.

**A vendre:** à Lausanne/Chailly, au bord de la Vuachère, dans petit immeuble, appartement de 5 pièces et demie, orientation est-nord-ouest, dernier étage, tranquille, dans la verdure, marché à la ferme à 50m, 2 balcons, grand salon en L, cuisine agencée avec lave-vaisselle, salle de bains, wc séparé, 4 chambres, armoires murales, Fr.450'000. Tél.: 021/652 33 20 ou 079/504 83 93.

*Suite des petites annonces en page 5*

**Petites annonces**

*Les petites annonces publiées dans «La Gazette» sont gratuites pour tous les collaborateurs de l'Etat de Vaud. Il suffit de faire parvenir un texte au secrétariat de «La Gazette», par fax, e-mail ou courrier aux coordonnées ci-contre.*



Editeur: Etat de Vaud.  
 Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.  
 Rédaction: Joël Christin, Annika Gil.  
 Ligne graphique: Fabio Favini.  
 Impression: Presses centrales Lausanne.  
 Correspondance à adresser à *La Gazette*,  
 place du Château 6, 1014 Lausanne.  
 Téléphone: 021/ 316 05 15  
 Fax: 021/ 316 40 52  
 E-mail: info.gazette@vd.ch



## Jean-Marc Schwenter à l'heure de la retraite: «relativiser sans verser dans la routine»



*Jean-Marc Schwenter a passé 40 ans à l'Etat dont 21 comme procureur général du Canton. Le 31 août il a refermé ses dossiers pour prendre sa retraite. Coup d'oeil dans le rétroviseur.*

**Quelles ont été vos affaires les plus marquantes sur le plan de l'histoire juridique ou sociale ?**

— C'est le privilège du Parquet de devoir s'occuper des grosses affaires. Depuis 1966, quand j'étais substitut, jusqu'à aujourd'hui, je suis intervenu dans environ 400 affaires. Je me souviens de toutes. Dans l'affaire du 156, contre le directeur des PTT, l'enjeu était important. J'étais le premier en Suisse à m'attaquer à cette pratique qui laissait le fournisseur des lignes téléphoniques fermer totalement les yeux sur ce qui coulait dans les canaux qu'il mettait à disposition. Il y a aussi eu cet accident mortel où le responsable roulait à 200 km/h. C'était les années 80. Nouveau procureur, j'ai plaidé le meurtre par dol éventuel quand l'habitude d'alors faisait plutôt conclure à l'homicide par négligence. Le Tribunal fédéral avait été dans le même sens.

**Vous avez participé à l'élaboration d'une procédure pénale unifiée au niveau fédéral à mettre en oeuvre. Comment jugez-vous la collaboration intercantonale au niveau des Ministères publics ?**

— Les relations sont bonnes, mais les procédures sont très différentes. L'entraide judiciaire a lieu au niveau des juges d'instruction. Dans certains cantons, les juges d'instruction ont aussi la fonction de procureur; pas dans le canton de Vaud où le procureur dépend du Conseil d'Etat. Les différences de procédures ralentissent le traitement des affaires intercantionales. L'unification réduira les problèmes de collaboration: tous les chanteurs disposeront de la même partition. La procédure pénale unifiée prévoit que les juges d'instructions aient la fonction de procureurs, lesquels seront alors rattachés à l'Ordre judiciaire.

**Quels sont les principaux défis qui attendent votre successeur. Et vos conseils ?**

Les conseils, je m'en abstiens. L'évolution qui me paraît la plus spectaculaire

est l'augmentation de la violence chez les jeunes, voire les tout jeunes. La nature de ces violences est préoccupante. Au début de ma carrière j'ai vu des gosses de 13 ou 14 ans ayant commis de grosses bêtises. Aujourd'hui je rencontre une criminalité avérée. Il s'agit de castagne, de racket et de viol! L'évolution de la criminalité sur internet constitue un autre défi. Aujourd'hui un voisin peut vous nuire en passant par un serveur à l'autre bout du monde. Face à cette internationalisation rapide, la justice se sentira toujours en retard et démunie.

**Avez-vous vu beaucoup évoluer la fonction de procureur ces dernières décennies ?**

— Ma vocation liée à la fonction, le devoir et la mission de se faire défenseur de la loi, de l'ordre public et de représenter l'intérêt de la société, est restée constante. Mais le métier a évolué. On est beaucoup plus sous le feu des médias. Attendus au contour, on doit s'expliquer, se justifier. Ca rend le métier plus stressant et l'équilibre difficile entre le devoir de réserve du magistrat, le secret des enquêtes et ces nouvelles exigences.

**Et votre façon d'exercer ce métier ?**

— Avec le temps, l'âge, le recul et l'expérience, j'ai appris à relativiser et à modérer des réactions excessives. Il faut cependant prendre garde à s'en tenir au relatif sans verser dans la routine, la résignation ou le désabusement. Si j'ai peut-être davantage de tolérance avec les petits travers que l'on rencontre chez nos semblables, j'ai toujours la même réaction vis-à-vis de ce qui m'horrifiait déjà il y a 20 ou 40 ans: la lacheté, l'ignominie, que l'on rencontre par exemple dans les cas d'agression d'enfants ou de personnes âgées. J'ai formé des dizaines de substituts. Même s'il me plaît de voir parfois leur fougue dans leur carrière, mon message reste qu'il est bon de calmer parfois le jeu.

*Propos recueillis par  
Joël Christin*

## Nouvelle cheffe du Service de prévoyance et d'aide sociales



Le Conseil d'Etat a promu, au terme d'une sélection parmi 48 candidatures, Françoise Jaques en qualité de cheffe du Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS). Actuellement cheffe de la Division qualité et professions de la santé du Service de la santé publique, elle prendra la direction du SPAS dès le 1er janvier 2006. L'intérim continuera à être assuré par Eric Toriel, Secrétaire général adjoint du Département de la santé et de l'action sociale.

A la tête d'une équipe de 20 personnes, François Jaques a notamment réorganisé la surveillance des EMS et participé à la mise en œuvre du renforcement du droit des patients. Elle collabore également à plusieurs groupes de travail du Groupement des services de santé publique des cantons romands, de Berne et du Tessin, dont elle assume pour partie la présidence.

Agée de 48 ans, mariée et mère de deux filles de 23 et 19 ans, elle est au bénéfice d'une licence en sciences politiques de l'Université de Lausanne. Entre 1997 et 2004, elle a suivi une formation de responsable en assurance qualité ASPQ. Elle a également suivi les cours du diplôme de santé publique de l'Université de Genève et obtenu le certificat de la formation intercantonale de service public, manager public, vecteur de changement.

Avant d'être engagée à l'Etat, Françoise Jaques a été assistante et professeur suppléante pour les enseignements de «Recherche sociale» et «Planification et administration sociales». Elle a également collaboré au secrétariat général de la Fédération des hôpitaux vaudois. — Com.



# Journées du patrimoine

*Les 10 et 11 septembre, la 12<sup>e</sup> édition des Journées européennes du patrimoine se dérouleront sous le thème du patrimoine entre modernisme et conservation.*

**R**éhabiliter, réaffecter, agrandir, conserver ou transformer: en constante évolution, le patrimoine bâti doit sans cesse s'adapter à de nouvelles données (sociales, économiques et politiques) et répondre à l'usure du temps. Jusqu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, les bâtiments ont été construits, transformés ou détruits en fonction de l'usage que l'on en faisait. Sans états d'âme ou presque. Ainsi ont sombré des chefs d'œuvres bâtis, transformés en carrière à l'instar du Colisée ou reconvertis en fortifications mieux adaptées à l'exemple de nombreux remparts médiévaux.

## Faire du vieux ou moderniser

Avec le 19<sup>e</sup> siècle naît une prise de cons-

science de la valeur du patrimoine et de la nécessité de le sauvegarder. Une réalité qui mettra du temps à s'imposer pour finalement faire aujourd'hui pleinement partie des préoccupations liées à l'aménagement du territoire. Demeure toutefois la question: que faire d'un bâtiment classé lorsqu'il s'agit de le rénover ou de le transformer?

## De la ferme à l'immeuble

De plus en plus, s'impose la volonté d'instaurer un dialogue entre une conservation respectueuse du caractère historique et la recherche créative d'aménagements en phase avec les besoins actuels.

En parcourant la dizaine de sites sélectionnés sur sol vaudois, le visiteur pourra

mieux comprendre cet avant-après. D'autant plus que de nombreux professionnels de la conservation, architectes, historiens, chercheurs et passionnés se sont mobilisés pour l'accueillir et lui présenter un patrimoine en mouvement constant. De la petite ferme isolée de Noville aux immeubles du Flon.

## Milliers de visiteurs attendus

L'édition 2004 a permis à plus de 40 000 visiteurs de se rendre sur l'un des 11 sites vaudois, ainsi que dans de nombreux musées. Ce succès confirme l'intérêt du public pour le patrimoine et la culture, attiré par le plaisir de la découverte mais aussi par les échanges avec spécialistes et professionnels. De nombreux témoignages de visiteurs, mais aussi la très large couverture médiatique confirment que ce week-end est désormais inscrit dans l'agenda des Romands.

Dans le canton de Vaud, le programme des Journées du patrimoine a été mis au point sous la direction du Département des infrastructures, représenté par la section des monuments et sites du Service des bâtiments, monuments et archéologie. De nombreux partenaires, tels que propriétaires, entreprises, communes, institutions publiques, musées et associations à vocation culturelle ou de sauvegarde participent activement à l'organisation de ces journées et complètent l'engagement de l'Etat.



*Construite entre 1718 et 1767, l'ancienne Ferme de l'Essert occupe une position isolée, proche du village de Noville et des méandres du Vieux-Rhône. Elle constitue un des rares témoins conservés d'une architecture qui s'est développée autrefois dans la plaine du Rhône. Abandonné depuis 1968, l'édifice, alors en ruine, est classé monument historique en 1995. Conquis, deux architectes l'ont restaurée et ont en fait leur habitation. Malgré un programme contemporain différent de l'utilisation initiale, ils ont réussi à sauvegarder l'esprit du lieu en respectant les qualités spatiales et les éléments spécifiques du bâtiment ancien.*



MONUMENTS ET SITES / ETAT DE VAUD

## Envie de croisière?

Comme l'année dernière, la Compagnie générale de navigation sur le lac Léman (CGN) ouvre les portes de son chantier naval à l'occasion des Journées du patrimoine (Lausanne, avenue de Rhodanie). Cette année, le public pourra visiter la **Savoie** en cale sèche, en cours de restauration. Il sera également possible de faire un tour à bord de deux bateaux Belle Epoque rénovés:

- le **Simplon**, remis en service au début juillet, le dimanche 11 uniquement. Aller: Genève Pâquis 8h, Nyon 9h30, Rolle 10h15, Morges 11h10, arrivée Lausanne chantier 11h45. Retour: Lausanne chantier 15h, Morges 15h34, Rolle 16h35, Nyon 17h20, arrivée Genève Pâquis 18h55.

- le **Montreux**, rénové en 1998. Croisière de 50 minutes au départ du chantier naval toute les heures de 10h à 16h.

# A vos agendas!

Entre passé et futur, l'édition 2005 des Journées européennes du patrimoine vous propose un arrêt sur image dont voici quelques morceaux choisis:

Les objets changent de fonction et de valeur, les bâtiments d'affectation et d'usage. C'est dans cette ré-appropriation permanente que le patrimoine trouve sa dimension universelle:

- patrimoine rural, à l'image du chalet Pictet aux Diablerets, de la ferme de l'Essert à Noville ou encore d'un rural à Aigle: ces trois réalisations ont permis d'intégrer un programme contemporain différent de l'utilisation initiale, tout en sauvegardant l'esprit du lieu, les qualités spatiales et les éléments spécifiques du bâtiment ancien;
- patrimoine industriel, comme le quartier du Flon à Lausanne: entre industrie et culture; de nombreuses visites guidées permettront de re-découvrir l'histoire de cette vallée;
- patrimoine du 20<sup>e</sup> siècle, tels l'immeuble «Messidor» (photo ci-contre, ancien siège de la société André) et la salle Mé-

tropole, dont les qualités architecturales en ont fait une des œuvres majeures de l'architecture lausannoise.

Une grande partie des musées du canton de Vaud seront gratuits durant ce week-end et certains d'entre eux proposeront des animations particulières. Le Palais de Rumine, réalisé en 1906, a été sans cesse confronté à l'évolution de ses fonctions universitaires et muséales. Les musées cantonaux ainsi que la bibliothèque cantonale universitaire (BCU) parleront de leurs activités, présenteront les expositions en cours, commenteront les aménagements muséographiques existants et futurs, et emmèneront le public dans les coulisses à travers stocks et ateliers de restauration...

Toutes les visites des Journées européennes du patrimoine sont gratuites et les sites accessibles de 10h à 17h, sauf exception. On accède à la plupart d'entre eux sans réservation préalable. Le nombre de visiteurs peut toutefois être limité sur certains sites. Pour tout complément d'informations sur la programmation de



MONUMENTS ET SITES/ÉTAT DE VAUD

ces journées, veuillez consulter le site internet dédié à la manifestation: [www.patrimoineromand.ch](http://www.patrimoineromand.ch) pour le programme romand ou [www.venezvisiter.ch](http://www.venezvisiter.ch) pour le programme suisse. Pour commander la brochure du programme complet, pour la Suisse romande, contacter le Service des bâtiments, monuments et archéologie, Place de la Riponne 10, 1014 Lausanne, tél. 021 316 73 36/37.



## PETITES ANNONCES

Suite des annonces de la page 2

**A vendre:** Vallée de Joux, maison locative de 3 appartements, garage, atelier, terrasse, jardin, situation dégagée. Prix: frs 520'000.-. Tél. 021 866 75 79 ou 079 212 63 06.

**A vendre:** Anzère (Valais), studio (28 m<sup>2</sup>) plein sud, vue, entièrement rénové, Place du Village, proche de toutes commodités. Prix: fr. 90'000.-, libre de suite ou à convenir. Tél.: 021 316 6354 (heure de bureau).

**A vendre:** à 4 heures de Lausanne, nord du Tessin, 2 km du village de Aquila (vallée de Blenio). Alt. 900m. Accès voiture: résidence secondaire (rustique) 75 m<sup>2</sup> sur 3 niveaux + 950 m<sup>2</sup> de terrain, entièrement refait en 1993. Electricité par panneau solaire. Rez: grand local avec cuisine aménagée, cheminée salon, fourneau gaz et bois, terrasse couverte, barbecue et fontaine. 1<sup>er</sup> étage: petit hall + 2 chambres. Demi sous sol: local hobby + WC + bain douche+ petit local technique avec lavabo. Remise à bois, armoire bonbonnes gaz extérieure. Prix: frs 350'000.-. Sites conseillés: [www.vallediblenio.ch](http://www.vallediblenio.ch), [www.capanneti.ch](http://www.capanneti.ch), [www.lucomagno.ch](http://www.lucomagno.ch). Tél.: 091 945 41 43 ou 091 966 31 32 (soir), Mme Silvia Foletti.

**A vendre:** en multipropriété, haute saison, échange RCI tous pays. Résidence Pierre &

Vacances - Maeva à St Raphaël, Côte d'Azur. Période 13, 3 dernières semaines de septembre de chaque année. Bungalow jardin, 5 personnes, grand confort, résidence sous surveillance (code d'accès), parc, piscine, mer à proximité, proche de St Raphaël et du port de Santa Lucia Prix: 6'000.-. Tél. 021 963 41 26, e-mail: [pslilla@bluewin.ch](mailto:pslilla@bluewin.ch).

**Vacances:** du 10 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 05. Résidence Pierre & Vacances - Maeva, St Raphaël (Var). Côte d'Azur. Bungalow-jardin, 5 pers., grand confort. Résidence surveillée, parc, piscine, mer à proximité, proche de St Raphaël. Location pour 3 semaines: 750.-. Tél. 021 963 41 26 ou [pslilla@bluewin.ch](mailto:pslilla@bluewin.ch).

**Vacances:** à louer dans joli village provençal maison de vacances avec piscine privée. Dès 03.09.05. Tél. prof.: 021 316 17 17.

**Divers (garde d'enfants):** 3 petites soeurs dont une scolarisée cherchent gentille dame pour les garder à leur domicile à Bremblens tous les jeudi et vendredi occasionnellement dès début septembre. Merci d'appeler notre maman au 079 705 96 81.

**Divers (équitation):** Cherche cavalier(ière) ayant de l'expérience, avec véhicule, pour prendre en demi-pension une jolie jument avec caractère. Possibilité de monter 3 fois par semaine, dès le 01.10.2005, participation financière frs 250.-/mois. Région:

Lausanne, Grandvaux. Tél.: 032/861 12 52 dès 19h.

**Divers (chant):** vous aimez chanter, ou vous souhaitez commencer? Venez rejoindre, le lundi soir, le chœur mixte de Chavornay. Dans une ambiance dynamique, nous explorons différentes atmosphères musicales (chanson française, populaire de tous pays, gospel...). Actuellement, nous sommes une bonne vingtaine, si nous étions plus nombreux, ce serait encore mieux! Contactez donc notre directrice, au 021 311 73 28 ou 079 708 52 69. Reprise des répétitions lundi 12 septembre, à 20h.



## COURRIER

### Précision

Une erreur s'est glissée dans le titre d'un courrier de lecteurs publié dans le numéro de juin de *La Gazette*. Le texte malencontreusement intitulé «Lettre de l'UID DSAS» émanait en fait, comme la signature l'indiquait, d'un utilisateur et de deux correspondants informatiques ayant seulement recours aux services de l'Unité informatique départementale (UID) du DSAS, sans pour autant en faire partie.



# Promouvoir l'apprentissage à l'Etat de Vaud

*En adoptant en juillet 2000 la politique de gestion des apprentis, le Conseil d'Etat entendait encourager la création et la valorisation des places d'apprentissage au sein de l'administration cantonale. Dans cet esprit, il a instauré la Commission de coordination des apprentis.*

La pénurie de places d'apprentissage en Suisse est devenue un problème de société. L'Etat de Vaud s'en est ému et a pris un certain nombre de mesures, notamment en désignant récemment un mandataire, Norbert Parisod, chargé de convaincre les entreprises du Canton d'ouvrir des places d'apprentissage. Mais il ne suffit pas de demander au secteur privé de faire des efforts. Les administrations publiques se doivent de montrer l'exemple.

Le Conseil d'Etat a pris position en adoptant le 10 juillet 2000 déjà un rapport complet sur la politique de gestion des apprentis. Outre la promotion de l'apprentissage au sein de l'administration vaudoise, il visait une meilleure coordination de la gestion et de la formation des apprentis entre départements.

## Responsables départementaux

DSE,  
*Ellen Michod* (021 316 03 17)

DFJ, *Pierre-Etienne Bertholet* (021 316 98 96)

DIRE,  
*Attila Molnar* (021 316 45 50)

DSAS,  
*Carlos Iglesias* (021 316 50 15)

DEC,  
*Christophe Parmentier* (021 316 61 37)

DINF,  
*Isabelle Tüscher* (021 316 73 90)

DFIN,  
*Brigitte Panchaud* (021 316 24 01)

OJV,  
*Eric Pichard* (021 316 13 40)



*Isabelle Tüscher (DINF), Ellen Michod (DSE), Brigitte Panchaud (DFIN), Christophe Parmentier (DEC), Josiane Lometti (DSAS), Michel Tacheron (Direction de la formation professionnelle), Pierre-Etienne Bertholet (DFJ), Françoise Miauton (SPEV), Eric Pichard (OJV), Véronique Michaud (DIRE), Sylviane Klein, présidente. Absents: Didier Gasser (SPEV) et Marie-Thérèse Tonnini (CEP).*

Dans ce but, le Gouvernement a institué une commission cantonale de coordination des apprentis (CCA) présidée par la préfète du district d'Oron, Sylviane Klein. Les responsables des ressources humaines de chaque département et de l'Ordre judiciaire vaudois, ont délégué les tâches liées à la gestion des apprentis à des responsables départementaux (RADs), qui forment cette commission. Y sont également représentés, le Centre d'éducation permanente et la Direction de la formation professionnelle vaudoise.

### Promouvoir la formation

Le rôle des responsables départementaux est de promouvoir et optimiser la formation au sein de leur département. A cet effet, ils sont chargés de prospecter auprès des services afin d'augmenter le nombre de places d'apprentissage. Ils ont pour mission de veiller au respect de la réglementation en vigueur en apportant également un soutien aux formateurs. Ils tiennent à jour le Registre des apprentis de leur département, contrôlent la validité des dossiers de candidature et offrent leur médiation en cas de conflit.

Leur tâche – il faut le reconnaître – n'est pas facile tant il est laborieux parfois dans une «grande maison» comme celle de l'administration de faire bouger les choses. Comme l'affirmait un membre de la commission: «Derrière les bonnes raisons de ne pas ouvrir de nouvelles places se cachent trop souvent de bons prétextes pour ne rien changer». Le cloisonnement propre aux

administrations participe également à la difficulté de la tâche de la CCA. Pourtant un potentiel de nouvelles places et de nouveaux formateurs existe.

### A l'écoute des apprentis

Les responsables départementaux souhaitent être à l'écoute des apprentis, les conseiller et les soutenir dans leur formation, de manière certes moins proche que leur formateur, mais tout aussi active.

Notamment, il importe que l'apprenti qui a des questions auxquelles son formateur ne peut répondre, qui vit une situation difficile ou qui bute devant des démarches compliquées, puisse trouver, en toute neutralité et confidentialité conseil ou aide concrète auprès de son responsable départemental.

### Etat de Vaud, entreprise exemplaire

La certitude de fournir une formation de qualité contribue à donner une image positive de notre administration.

Par son statut d'entreprise formatrice responsable, mais également d'autorité de surveillance de l'apprentissage, le Canton doit conserver son caractère d'exemplarité à l'égard du secteur privé. La formation duale a démontré ses vertus et il convient de la faire vivre. Dans ce cadre, l'administration a un rôle prépondérant à jouer. Un employé doit pouvoir être fier d'affirmer: «J'ai fait mon apprentissage à l'Etat de Vaud!» et son patron satisfait d'avoir fait le bon choix. – SK et AG

# Caisse de pensions: les mesures proposées

*Voici les principales mesures que le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil pour assurer l'équilibre financier de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud.*

**Augmentation de la durée des cotisations.** Le nombre d'années de cotisations pour obtenir la rente maximale de 60% est portée de 35 à 37,5. Un dispositif est mis en place pour assurer une transition progressive. Pour les assurés, cette mesure implique à terme un allongement de la durée du travail, et donc de l'âge de la retraite. L'Etat employeur cotise davantage pour sa part, car il s'engage sur une durée plus longue.

**Augmentation de la déduction de coordination.** Cette déduction permet de coordonner les prestations de la Caisse avec celles de l'AVS. Son mode de calcul est simplifié: 12'900.- (rente AVS minimale) + 8,5% du salaire brut. Le montant maximum passe de 19'350.- à 22'575.-. Cette mesure entraîne une économie pour les assurés en place, dont le salaire assuré actuel est en outre garanti. A terme, la rente sera légèrement moins importante, l'impact ne dépassant pas 250.- par mois. L'augmentation de la déduction implique d'autre part une diminution de la cotisation de l'Etat employeur.

**L'économie réalisée par l'Etat** sur la nouvelle déduction de coordination est estimée

à 76,5 millions sur 15 ans. En contrepartie, l'Etat versera annuellement à la Caisse le montant de l'économie effectivement réalisée. Le Conseil d'administration de la CPEV dispose de cette somme afin de financer l'indexation des rentes.

**L'indexation des pensions**, qui relève de la compétence du Conseil d'administration de la Caisse subit un abattement de 0,75%, si l'indexation dépasse ce taux. Cette mesure est temporaire, jusqu'à ce que le degré de couverture atteigne durablement 75%, ou jusqu'en 2019 au maximum.

**Le supplément temporaire («pont AVS»)** n'est pas modifié, à condition que son coût total ne dépasse pas 1% de la somme des salaires cotisants. En cas de dépassement de cette limite, le Conseil d'administration de la CPEV prend des mesures. Celles-ci consistent notamment à adapter pour les nouveaux pensionnés le pourcentage servant à déterminer le montant du supplément.

**Autres mesures.** Le projet prévoit en outre les mesures complémentaires suivantes:

- la loi cantonale est adaptée à la récente

décision du Conseil fédéral, qui fixe à 58 ans l'âge minimum de la retraite. Le Conseil d'Etat peut fixer à 57 ans la limite pour les fonctionnaires de police.

- la finance d'entrée (0,5% du salaire cotisant initial) est supprimée.
- la définition du salaire cotisant est précisée, s'agissant notamment des rémunérations variables.
- le système d'avance AVS remboursable est assoupli, avec une autonomie accrue pour l'assuré.

## Couverture de 75% dans 15 ans

Après les mesures conjoncturelles prises en 2003 par le Conseil d'Etat au lendemain de la crise boursière et de la chute brutale des rendements financiers, les mesures structurelles proposées constituent une réforme importante. Elles devraient permettre à la Caisse d'absorber le déséquilibre démographique et d'atteindre le degré de couverture légal de 75% dans un délai de 15 ans.

Le Grand Conseil étudiera le projet de loi cet automne, pour une entrée en vigueur prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

**La CPEV informera les assurés** du suivi de leur situation personnelle au moyen de l'état d'assurance qui leur parvient annuellement. OD

## Situation actuelle et perspectives d'avenir

La CPEV a réalisé en 2004 une performance nette (4,2%) légèrement supérieure au taux technique de 4%. Ce résultat a permis de maintenir l'essentiel du degré de couverture (70,6%) acquis au terme d'un exercice 2003 très favorable. La solidité financière de l'institution repose sur une gestion rigoureuse et la diversité des placements.

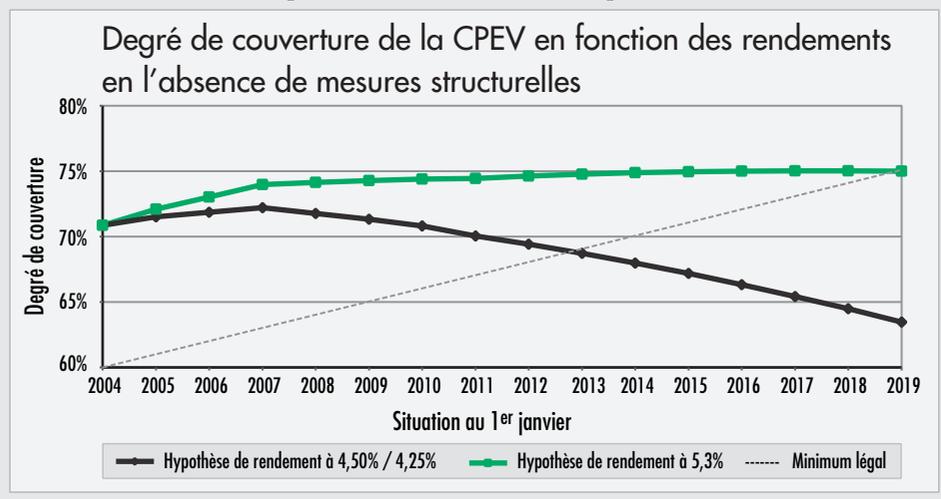
Actuellement, la cotisation de 24% des salaires brut (Etat employeur 15%, assurés 9%) couvre le coût annuel des prestations de la Caisse. Il apparaît toutefois que cet équilibre entre financement et prestations n'est plus assuré. Aucune marge n'est disponible pour compenser la détérioration du rapport démographique, indexer les pensions ou encore élever le degré de couverture au niveau légal.

- Les effectifs: avec 25 800 assurés actifs et 11 300 pensionnés en 2004, la CPEV est la plus grande caisse de Suisse romande. Elle comptait 3,6 actifs pour un pensionné en 1985, contre 2,3 actifs pour un pensionné l'an dernier. Et si l'Etat prévoit une stabilisation de l'effectif des assurés actifs dans

les années à venir, le nombre des pensionnés augmentera de 40% d'ici 2014.

- Le rendement moyen de la Caisse, qui a atteint 4,4% sur la période 1985 à 2004, est réduit à 3,7% en moyenne sur les dix dernières années. La crise boursière de 2001 a entraîné une forte baisse des rendements, qui fluctuent depuis lors dans des marchés financiers de plus en plus volatils.
- Le degré de couverture a fondu de 82% en 2000 à 67% en 2002, pour se stabiliser

ensuite autour de 70%. Une récente simulation établit que, selon toutes prévisions vraisemblables sur l'évolution des effectifs et des salaires de l'Etat, il faudrait un rendement moyen de 5,3% pour parvenir au degré de couverture de 75% avant 2019. L'hypothèse plus réaliste d'un rendement de 4,5% jusqu'en 2010, puis de 4,25%, montre que le degré de couverture légal ne serait pas atteint si des mesures structurelles n'étaient pas introduites. – OD



# La photographie, demain?



Paysage importé, Islande 2003, par Pétur Thomsen.

*Plus que quelques semaines pour voir ou revoir la stimulante exposition de l'Elysée consacrée à 50 jeunes photographes issus des meilleures écoles internationales. Clic clac surprise.*

**R**eGénération. Bref de l'air pour le Musée de l'Elysée qui a choisi à l'occasion de ses vingt ans d'existence de mettre entre parenthèses les rétrospectives et de se projeter dans la photographie de demain. Histoire d'imaginer les aspirations des photographes qui travailleront ces vingt prochaines années. Sélectionnés parmi plus de 400 candidatures, 50 jeunes étudiants de 21 nationalités issus des meilleures écoles d'art et de photographies du monde nous racontent comment ils envisagent leur métier, leur mission.

## Qu'elle est loin la télé réalité!

Surprise et soupirs de contentement aux détours des couloirs de l'Elysée et des dédales de l'Espace Arlaud. Ils sont jeunes d'accord, naïfs parfois mais jamais dupes. Foin de photos faciles, de sujets raccolteurs, de plastiques irréprochables. On disait les jeunes englués dans les remugles de la télé réalité. Ces 50 jeunes talents nous disent le contraire. Bien sûr ils aiment utiliser les outils modernes de la photo numérique mais toujours dans une perspective réfléchie, orientée à l'instar des travaux de l'Hongrois Gabor Arian Kudasz qui, en gommant (de quelques clics de souris) toute présence humaine de ses clichés de paysages urbains, transforme Budapest en une ville déserte, imaginaire; aboutissement des dérives qui ponctuent les relations de l'homme à la nature. Une ex-

position qui présente des préoccupations écologiques, sociologiques (solitude, exil, guerre) mais aussi les instants d'ironie qui trop souvent échappent aux yeux du quidam trop pressé. La Suisse Mauren Brodbeck a pris elle le temps de s'arrêter et de réfléchir sur tous ces bâtiments qui composent notre environnement urbain mais qui nous sont devenus invisibles à force d'être ordinaires et immuablement banals. Son point de vue transforme hangars, parkings, immeubles en d'éblouissantes sculptures.

Avant que l'exposition ne ferme ses portes, l'Elysée propose de rencontrer l'une des artistes exposées, Charlotte Player (*voir ci-dessous*). Une inspiration à ne pas manquer.

*Annika Gil*

**reGénération. 50 photographes de demain. 2005-2025.** Musée de l'Elysée (Av. de l'Elysée 18) et Espace Arlaud (Pl. de la Riponne 2bis), Lausanne. **Visites guidées:** dimanche 4 septembre, à l'Elysée, à 15h et 16h, ainsi que dimanche 9 octobre, à l'Espace Arlaud, à 15h et 16h. **Rencontre-discussion (en anglais):** entre la jeune photographe anglaise Charlotte Player – l'une des artistes exposées – et le directeur de l'Elysée, jeudi 15 septembre, à 18h. Tous les jours, de 11h à 18h, à l'Elysée et du mercredi au vendredi, de 12h à 18h, ainsi que samedi à dimanche, de 11h à 17h, à l'Espace Arlaud. Le billet d'entrée donne accès aux deux lieux d'exposition. Jusqu'au 23 octobre.

## Expositions

**Archives cantonales vaudoises, Chavannes.** *Crimes et châtements. Selon des sources des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.* Une visite de l'immense diversité des fonds relatifs à la délinquance dont celui consacré au dernier condamné à mort exécuté en 1868 dans le canton. Lun., mardi, jeudi, vend.: 9h-17h, mer.: 14h-19h. Jusqu'au 6 janvier 06.

**Bibliothèque cantonale et universitaire, Palais de Rumine, Lausanne.** *Naissance d'une île noire. Haïti, de l'esclavage à l'indépendance.* Débat sur l'esclavage basé sur des documents anciens conservés à la BCU. Jusqu'au 15 septembre.

**Centre Pro Natura Champ-Pittet, Yverdon.** *Vol d'hirondelles et pelures d'oignons.* Lorsque les hommes observent la nature et en tirent des dictons ou des leçons. L'exposition montée par les Musées cantonaux de zoologie et de botanique se dévoile à Yverdon. Avant de partir pour le Tessin. Jusqu'au 18 septembre.

**CHUV, hall principal, Lausanne.** *La botanique, de l'exubérance à la rigueur scientifique.* Une exposition du Musée cantonal de botanique. Jusqu'au 8 septembre.

**Espaces des Invention, Vallée de la jeunesse, Lausanne.** *Pain, science&chocolat,* soit la troisième édition du cycle de conférences scientifiques à déguster en famille (enfant dès 10 ans). Des scientifiques parlent de leurs recherches de façon interactive et dynamique. *Etranges et merveilleux cerveaux*, dim. 4 sept., à 16h. *A la découverte de la robotique*, dim. 11 sept., 16h. *Extinction des dinosaures et catastrophes*, dim. 18 sept., à 16h. Entrée libre, goûter offert.

**Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne.** *Private View, 1980-2000. Collection Pierre Huber.* Un choix, effectué par Yves Aupetitallot, directeur du Musée, parmi les centaines d'œuvres collectionnées par l'un des marchands d'art les plus influents de notre temps, Pierre Huber. Entre créations nord-américaines, photographie allemande, art suisse et scène asiatique. *Visite guidée:* dimanche 4 septembre, à 15h. Jusqu'au 11 septembre.

**Musée militaire vaudois, Morges.** *Bushido, le sabre et le pinceau.* La culture des samourais. **Animations:** Forge et polissage de lames, laçage de poignées de sabre, samedi 10 et dimanche 11 septembre, 10h à 17h. Démonstration de tir à l'arc japonais et d'arts martiaux, samedi 22 octobre, de 10h à 17h. Jusqu'au 27 novembre.

**Musée romain d'Avenches.** *Lumière! L'éclairage dans l'Antiquité.* Comment s'éclairait-on du temps des Romains? Ma-dim.: 10h-12h/13h-17h. Jusqu'au 2 octobre.